

Nom commercial : Duftstoff Bazooka**Code produit:** 216999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 27.11.2020**Région:** FR**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****Duftstoff Bazooka****UFI:****13R0-G0C9-8003-0A9X****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

fragrances

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**

Koch-Chemie GmbH

Einsteinstr. 42

D-59423 Unna

N° de téléphone +49-2303-9 86 70-0

N° Fax +49-2303-9 86 70-26

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Aquatic Chronic 2; H411

Eye Irrit. 2; H319

Flam. Liq. 3; H226

Skin Sens. 1; H317

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

SGH02



SGH07



SGH09

Mention d'avertissement

Attention

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

citrale

Nom commercial : Duftstoff Bazooka**Code produit:** 216999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 27.11.2020**Région:** FR

2,3-époxy-3-phénylbutyrate d'éthyle
(R)-p-mentha-1,8-diène
cinnamate de méthyle
pipéronal
4-hydroxy-2,5-diméthylfuranne-2(3H)-one
cinnamaldéhyde

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de danger (UE)

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.
P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser l'eau pulvérisée, la mousse résistant aux alcools, la poudre chimique sèche ou le dioxyde de carbone (CO₂) pour l'extinction.
P391 Recueillir le produit répandu.

UFI:

13R0-G0C9-8003-0A9X

2.3 Autres dangers

Evaluation PBT

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT.

Evaluation vPvB

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges**Composants dangereux**

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	acétate d'isopentyle			
	123-92-2 204-662-3 607-130-00-2 01-2119548408-32	Flam. Liq. 3; H226 EUH066	>= 10,00 - < 25,00	% en poids
2	acétate-de-benzyle			
	140-11-4 205-399-7 - 01-2119638272-42	Aquatic Chronic 3; H412	>= 5,00 - < 10,00	% en poids
3	butyrate d'éthyle			
	105-54-4 203-306-4	Flam. Liq. 3; H226	>= 5,00 - < 10,00	% en poids

Nom commercial : Duftstoff Bazooka**Code produit:** 216999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 27.11.2020**Région:** FR

	- 01-2120118576-54			
4	citral			
	5392-40-5 226-394-6 605-019-00-3 01-2119462829-23	Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1B; H317	>= 5,00 - < 10,00	% en poids
5	undécane-4-olide			
	104-67-6 203-225-4 - -	Aquatic Chronic 3; H412	< 5,00	% en poids
6	vanilline			
	121-33-5 204-465-2 - -	Eye Irrit. 2; H319	< 5,00	% en poids
7	valérate d'éthyle			
	539-82-2 208-726-1 - -	-	< 5,00	% en poids
8	2,3-époxy-3-phénylbutyrate d'éthyle			
	77-83-8 201-061-8 - 01-2119967770-28	Aquatic Chronic 2; H411 Skin Sens. 1B; H317	< 5,00	% en poids
9	éthanol			
	64-17-5 200-578-6 603-002-00-5 01-2119457610-43	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319	< 5,00	% en poids
10	acétate de n-butyle			
	123-86-4 204-658-1 607-025-00-1 -	EUH066 Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	< 5,00	% en poids
11	butyrate de 3-méthylbutyle			
	106-27-4 203-380-8 - 01-2120762245-55	Flam. Liq. 3; H226 Aquatic Chronic 2; H411	< 5,00	% en poids
12	acétate de 2-méthylbutyle			
	624-41-9 210-843-8 607-130-00-2 -	EUH066 Flam. Liq. 3; H226	< 5,00	% en poids
13	hexanoate d'allyle			
	123-68-2 204-642-4 - 01-2119983573-26	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H311 Acute Tox. 3; H331 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 3; H412	< 5,00	% en poids
14	3-éthoxy-4-hydroxybenzaldéhyde			
	121-32-4 204-464-7 - -	Eye Irrit. 2; H319	< 5,00	% en poids

Nom commercial : Duftstoff Bazooka**Code produit:** 216999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 27.11.2020**Région:** FR

15	acétate d'éthyle			
	141-78-6 205-500-4 607-022-00-5 01-2119475103-46	EUH066 Eye Irrit. 2; H319 Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 3; H336	< 5,00	% en poids
16	Salicylate de méthyle			
	119-36-8 204-317-7 - -	Acute Tox. 4; H302 Repr. 2; H361	< 5,00	% en poids
17	(R)-p-mentha-1,8-diène			
	5989-27-5 227-813-5 601-029-00-7 01-2119529223-47	Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	< 5,00	% en poids
18	alcool benzylique			
	100-51-6 202-859-9 603-057-00-5 01-2119492630-38	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Eye Irrit. 2; H319	< 2,50	% en poids
19	lactate d'éthyle			
	97-64-3 202-598-0 607-129-00-7 01-2120809949-37	Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335	< 2,50	% en poids
20	cinnamate de méthyle			
	103-26-4 203-093-8 - 01-2119979458-16	Skin Sens. 1B; H317	< 2,50	% en poids
21	pipéronal			
	120-57-0 204-409-7 - 01-2119983608-21	Skin Sens. 1B; H317	< 2,50	% en poids
22	4-hydroxy-2,5-diméthylfuranne-2(3H)-one			
	3658-77-3 222-908-8 - -	Acute Tox. 4; H302 Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319	< 2,50	% en poids
23	cinnamaldéhyde			
	104-55-2 203-213-9 - 01-2119935242-45	Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319	< 0,50	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
9	-	Eye Irrit. 2; H319: C >= 50%	-	-
12	C	-	-	-

Pour le texte complet des notes: rubrique article 16 « Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances ((CE) No 1272/2008, Annexe VI) ».

Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA)			
N°	orale	dermale	par inhalation
18	1620 mg/kg de poids corporel		

Nom commercial : Duftstoff Bazooka**Code produit:** 216999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 27.11.2020**Région:** FR**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours****Indications générales**

Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. En cas de manifestations allergiques, notamment au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin spécialiste.

Après inhalation

Transporter les personnes atteintes en respectant les mesures appropriées de sécurité de respiration hors de la zone de danger. Assurer un apport d'air frais. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle.

Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir - danger d'aspiration. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler immédiatement le médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Effets**

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Agent d'extinction approprié**

Eau pulvérisée; Mousse stable aux alcools; Dioxyde de carbone; Produit d'extinction à sec

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, et peuvent donc se déplacer au niveau du sol en direction de la source d'inflammation. Les vapeurs peuvent parcourir une distance considérable vers une source d'ignition et provoquer un retour de flamme.

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection. Si possible, éloigner les récipients de la zone de danger. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Pour les secouristes

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la

Nom commercial : Duftstoff Bazooka**Code produit:** 216999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 27.11.2020**Région:** FR

terre/le sous-sol. En cas de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçus de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas inhaler les vapeurs. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition. Tenir douche de secours à la disposition.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Isoler des sources de chaleurs, des étincelles et des flammes nues. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques (mise à la terre lors du transvasement). Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

substances à éviter, cfr. rubrique 10

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs limites sur les lieux de travail**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'isopentyle	123-92-2	204-662-3
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France			
Acétate d'isoamyle			
	VLE (courte durée)	540	mg/m ³ 100 ppm
	VLE (8h)	270	mg/m ³ 50 ppm
2000/39/EC			
Isopentylacetate			
	VLE (courte durée)	540	mg/m ³ 100 ppm
	VLE (8h)	270	mg/m ³ 50 ppm

Nom commercial : Duftstoff Bazooka

Code produit: 216999

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 23.08.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 27.11.2020

Région: FR

2	éthanol	64-17-5	200-578-6
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France			
Alcool éthylique			
	VLE (courte durée)	9500	mg/m ³ 5000 ppm
	VLE (8h)	1900	mg/m ³ 1000 ppm
3	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France			
Acétate de n-butyle			
	VLE (courte durée)	940	mg/m ³ 200 ppm
	VLE (8h)	710	mg/m ³ 150 ppm
EU 2019/1831			
n-Butyl acetate			
	VLE (courte durée)	723	mg/m ³ 150 ppm
	VLE (8h)	241	mg/m ³ 50 ppm
4	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France			
Acétate d'éthyle			
	VLE (8h)	1400	mg/m ³ 400 ppm
2017/164/EU			
Ethyl acetate			
	VLE (courte durée)	1468	mg/m ³ 400 ppm
	VLE (8h)	734	mg/m ³ 200 ppm

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	acétate d'isopentyle			123-92-2 204-662-3	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	2,95	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	20,8	mg/m ³
2	butyrate d'éthyle			105-54-4 203-306-4	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	2,33	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	49,3	mg/m ³
3	citral			5392-40-5 226-394-6	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	1,7	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	140	µg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	9	mg/m ³
4	2,3-époxy-3-phénylbutyrate d'éthyle			77-83-8 201-061-8	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,7	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	2,45	mg/m ³
5	éthanol			64-17-5 200-578-6	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	343	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	950	mg/m ³
6	hexanoate d'allyle			123-68-2 204-642-4	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	4,3	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	15	mg/m ³
7	acétate d'éthyle			141-78-6 205-500-4	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	63	mg/kg/jour
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	1468	mg/m ³

Nom commercial : Duftstoff Bazooka

Code produit: 216999

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 23.08.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 27.11.2020

Région: FR

	par inhalation	(chronique) à long terme	local	734	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	1468	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	734	mg/m ³
8	(R)-p-mentha-1,8-diène			5989-27-5 227-813-5	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	9,5	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	66,7	mg/m ³
9	alcool benzylique			100-51-6 202-859-9	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	8	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique	40	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	22	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	110	mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	acétate d'isopentyle			123-92-2 204-662-3	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	1,47	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	1,47	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	5,1	mg/m ³
2	butyrate d'éthyle			105-54-4 203-306-4	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,833	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,833	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	7,4	mg/m ³
3	citral			5392-40-5 226-394-6	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,6	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	1	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	140	µg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	2,7	mg/m ³
4	2,3-époxy-3-phénylbutyrate d'éthyle			77-83-8 201-061-8	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,35	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,35	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	0,61	mg/m ³
5	éthanol			64-17-5 200-578-6	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	87	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	206	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	114	mg/m ³
6	hexanoate d'allyle			123-68-2 204-642-4	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	2,1	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	2,1	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	3,7	mg/m ³
7	acétate d'éthyle			141-78-6 205-500-4	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	4,5	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	37	mg/kg/jour
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	734	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	367	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	734	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	367	mg/m ³
8	(R)-p-mentha-1,8-diène			5989-27-5 227-813-5	

Nom commercial : Duftstoff Bazooka

Code produit: 216999

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 23.08.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 27.11.2020

Région: FR

	orale	(chronique) à long terme	systémique	4,8	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	4,8	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	16,6	mg/m ³
9	alcool benzylique			100-51-6 202-859-9	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	4	mg/kg/jour
	orale	à court terme (aiguë)	systémique	20	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	4	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	20	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	5,4	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	4	mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE
	compartiment écologique	Type	Valeur
1	acétate d'isopentyle		123-92-2 204-662-3
	Eau	eau douce	0,022 mg/L
	Eau	eau marine	0,0022 mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,22 mg/L
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	100 mg/L
2	butyrate d'éthyle		105-54-4 203-306-4
	Eau	eau douce	29,7 µg/L
	Eau	eau marine	2,97 µg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,173 mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	17,3 µg/kg poids sec
	sol	-	17,1 µg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	23,6 mg/L
3	citral		5392-40-5 226-394-6
	Eau	eau douce	0,007 mg/L
	Eau	eau marine	0,001 mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,068 mg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,125 mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,013 mg/kg poids sec
	sol	-	0,021 mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	1,6 mg/L
4	2,3-époxy-3-phénylbutyrate d'éthyle		77-83-8 201-061-8
	Eau	eau douce	0,008 mg/L
	Eau	eau marine	8,4 µg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,084 mg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,214 mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,021 mg/kg poids sec
	sol	-	0,038 mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	10 mg/L

Nom commercial : Duftstoff Bazooka**Code produit:** 216999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 27.11.2020**Région:** FR

	empoisonnement secondaire	-	23,3	mg/kg nourriture
5	éthanol		64-17-5 200-578-6	
	Eau	eau douce	0,96	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	2,75	mg/L
	Eau	eau marine	0,79	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	3,6	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	2,9	mg/L
	sol	-	0,63	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	580	mg/L
	empoisonnement secondaire	-	0,38	mg/kg nourriture
6	hexanoate d'allyle		123-68-2 204-642-4	
	Eau	eau douce	0,117	µg/L
	Eau	eau marine	0,012	µg/L
	Eau	eau douce sédiment	4,46	µg/kg
	Eau	eau marine sédiment	0,446	µg/kg
	sol	-	0,825	µg/kg
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	10	mg/L
	empoisonnement secondaire	-	47,56	mg/kg nourriture
7	acétate d'éthyle		141-78-6 205-500-4	
	Eau	eau douce	0,24	mg/L
	Eau	eau marine	0,024	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	1,65	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	1,15	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,115	mg/kg poids sec
	sol	-	0,148	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	650	mg/L
	empoisonnement secondaire	-	200	mg/kg
8	(R)-p-mentha-1,8-diène		5989-27-5 227-813-5	
	Eau	eau douce	14	µg/L
	Eau	eau marine	1,4	µg/L
	Eau	eau douce sédiment	3,85	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,385	mg/kg poids sec
	sol	-	0,763	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	1,8	mg/L
	empoisonnement secondaire	-	3,33	mg/kg nourriture
9	alcool benzylique		100-51-6 202-859-9	
	Eau	eau douce	1	mg/L

Nom commercial : Duftstoff Bazooka**Code produit:** 216999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 27.11.2020**Région:** FR

Eau	eau marine	0,1	mg/L
Eau	Eau dégagement intermittent	2,3	mg/L
Eau	eau douce sédiment	5,27	mg/kg
concerne : poids sec			
Eau	eau marine sédiment	0,527	mg/kg
concerne : poids sec			
sol	-	0,456	mg/kg
concerne : poids sec			
station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	39	mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées. - filtre A ou appareil respiratoire autonome

Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	nitrile		
Matériau approprié	néoprène		
Matériau approprié	Polychloroprène		
Épaisseur du matériel	>	0,5	mm
Temps de passage	>	120	min

Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation

liquide

Etat/Couleur

liquide

jaune

Odeur

fruitée

pH

Nom commercial : Duftstoff Bazooka**Code produit:** 216999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 27.11.2020**Région:** FR

Donnée non disponible.			
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition			
Valeur	>	35	°C
Point de fusion/point de congélation			
Donnée non disponible.			
Température de décomposition			
Donnée non disponible.			
Point d'éclair			
Valeur		27	°C
Température d'inflammation			
Donnée non disponible.			
Propriétés comburantes			
non oxydant			
Propriétés explosives			
Le produit n'est pas explosive. Formation éventuelle de mélanges vapeur-air explosifs / inflammables.			
Inflammabilité			
Donnée non disponible.			
Limites inférieure d'explosion			
Donnée non disponible.			
Limites supérieure d'explosion			
Donnée non disponible.			
Pression de vapeur			
Donnée non disponible.			
Densité de vapeur relative			
Donnée non disponible.			
Densité relative			
Donnée non disponible.			
Densité			
Valeur		0,95	g/cm ³
Température de référence		20	°C
Solubilité			
Donnée non disponible.			
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	citral	5392-40-5	226-394-6
log Pow		2,76	
Température de référence		25 °C	
Méthode		OCDE 107	
Source		ECHA	
2	éthanol	64-17-5	200-578-6
log Pow		-0,35	
Température de référence		24 °C	
concerne		pH 7,4	
Méthode		OCDE 107	
Source		ECHA	
3	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
log Pow		6,8	
Température de référence		25 °C	
Source		ECHA	

Nom commercial : Duftstoff Bazooka**Code produit:** 216999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 27.11.2020**Région:** FR

4	alcool benzylique	100-51-6	202-859-9
log Pow		1,05	
Température de référence		20	°C
Source	ECHA		

Viscosité

Donnée non disponible.

Caractéristiques des particules

Donnée non disponible.

9.2 Autres informations**Autres informations**

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition. Charges électrostatiques.

10.5 Matières incompatibles

Agents d'oxydation

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	Duftstoff Bazooka
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'isopentyle	123-92-2	204-662-3
DL50		7400	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Source	ECHA		
2	citral	5392-40-5	226-394-6
DL50	env.	6800	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	BASF-Test		
Source	ECHA		

Nom commercial : Duftstoff Bazooka**Code produit:** 216999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 27.11.2020**Région:** FR

3	éthanol	64-17-5	200-578-6
DL50		10470	mg/kg de poids corporel
Espèces concerne	rat		
Méthode	Éthanol à 95% dans l'eau.		
Source	OCDE 401		
Evaluation/Classement	ECHA		
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
4	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
DL50	>	5600	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Source	ECHA		
5	alcool benzylique	100-51-6	202-859-9
DL50	=	1620	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Source	ECHA		

Toxicité dermale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)**N° Nom du produit****1 Duftstoff Bazooka**

Remarque/s

Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA cutanée > 2000 mg/kg).

Toxicité dermale aiguë**N° Dénomination de la substance****N° CAS****N° CE****1 citral****5392-40-5****226-394-6**

DL50

>

2000

mg/kg de poids corporel

Espèces

lapin

Méthode

BASF-Test

Source

ECHA

2 acétate d'éthyle**141-78-6****205-500-4**

DL50

>

20000

mg/kg de poids corporel

Espèces

lapin

Source

ECHA

Toxicité aiguë par inhalation (résultat du calcul ATE du mélange)**N° Nom du produit****1 Duftstoff Bazooka**

Remarque/s

Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA inhalation: > 20.000 ppmV (gaz), > 20 mg/l (vapeurs), > 5 mg/l (poussières/brouillards).

Toxicité aiguë par inhalation**N° Dénomination de la substance****N° CAS****N° CE****1 éthanol****64-17-5****200-578-6**

CL50

124,7

mg/l

Durée d'exposition

4

h

Etat d'agrégation

Vapeur

Espèces

rat

Nom commercial : Duftstoff Bazooka**Code produit:** 216999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 27.11.2020**Région:** FR

Méthode	OCDE 403
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
2	alcool benzylique 100-51-6 202-859-9
CL50	> 4,178 mg/l
Durée d'exposition	4 h
Etat d'agrégation	Brouillard
Espèces	rat
Méthode	OCDE 403
Source	ECHA

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant faible		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	alcool benzylique	100-51-6	202-859-9
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	citral	5392-40-5	226-394-6
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant		
2	éthanol	64-17-5	200-578-6
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.		
3	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant faible		
4	(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5	227-813-5
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		
5	alcool benzylique	100-51-6	202-859-9
Espèces	lapin		

Nom commercial : Duftstoff Bazooka**Code produit:** 216999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 27.11.2020**Région:** FR

Méthode	OCDE 405
Source	ECHA
Évaluation	irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	citral	5392-40-5	226-394-6
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		cobaye	
Méthode		OCDE 406	
Source		ECHA	
Évaluation		non sensibilisant	
2	éthanol	64-17-5	200-578-6
Voie d'exposition		Voies respiratoires	
Source		ECHA	
Évaluation		non sensibilisant	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		souris	
Source		ECHA	
Évaluation		non sensibilisant	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
3	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		cobaye	
Méthode		OCDE 406	
Source		ECHA	
Évaluation		non sensibilisant	
4	(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5	227-813-5
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		souris	
Méthode		OCDE 429	
Source		ECHA	
Évaluation		sensibilisant	

Mutagénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	citral	5392-40-5	226-394-6
Méthode		OECD 471	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	éthanol	64-17-5	200-578-6
Type d'examen		étude de mutation génique in vitro sur des bactéries	
Espèces		Salmonella typhimurium	
Méthode		OECD 471	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
Type d'examen		étude in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères	
Espèces		Cellules de lymphome de souris	
Méthode		OECD 476	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
Type d'examen		Génotoxicité in vivo	
Espèces		souris	

Nom commercial : Duftstoff Bazooka**Code produit:** 216999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 27.11.2020**Région:** FR

Méthode	OECD 478
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
3	(R)-p-mentha-1,8-diène 5989-27-5 227-813-5
Type d'examen	Chromosome aberration test
Espèces	Chinese Hamster Ovary (CHO-K1) cells
Méthode	OECD 473
Source	ECHA

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	citral	5392-40-5	226-394-6
Méthode	OECD 414		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	éthanol	64-17-5	200-578-6
Voie d'exposition	orale		
NOAEL			
Type d'examen	Etude sur 2 générations		
Espèces	souris		
Méthode	OECD 416		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Voie d'exposition	par inhalation		
NOAEL	>=	20000	ppm
Type d'examen	Étude de toxicité pour le développement prénatal		
Espèces	rat		
Méthode	OECD 414		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Cancérogénicité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	citral	5392-40-5	226-394-6
Méthode	OECD 453		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	éthanol	64-17-5	200-578-6
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5	227-813-5
Voie d'exposition	orale		
Durée d'exposition		103	semaines
Espèces	rat		
Méthode	OECD 451		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
4	alcool benzylique	100-51-6	202-859-9
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Nom commercial : Duftstoff Bazooka**Code produit:** 216999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 27.11.2020**Région:** FR

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique			
Donnée non disponible.			

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
Voie d'exposition		orale	
Durée d'exposition		14	semaines
Espèces		rat	
Organe cible		reins	
Méthode		OECD 408	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5	227-813-5
Voie d'exposition		orale	
NOAEL		1650	mg/kg bw/d
Espèces		souris	
Méthode		OECD 407	
Source		ECHA	

Danger par aspiration			
Donnée non disponible.			

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'isopentyle	123-92-2	204-662-3
CL50		22	46 mg/l
Durée d'exposition			96 h
Espèces		Danio rerio	
Méthode		OCDE 203	
Source		ECHA	
2	citral	5392-40-5	226-394-6
CL50			6,78 mg/l
Durée d'exposition			96 h
Espèces		Leuciscus idus	
Méthode		DIN 38412	
Source		ECHA	
3	éthanol	64-17-5	200-578-6
CL50			14200 mg/l
Durée d'exposition			96 h
Espèces		Pimephales promelas	
Méthode		EPA	
Source		ECHA	
4	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
CL50			230 mg/l
Durée d'exposition			96 h
Espèces		Pimephales promelas	
Source		ECHA	

Nom commercial : Duftstoff Bazooka**Code produit:** 216999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 27.11.2020**Région:** FR

5	(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5	227-813-5
CL50		0,72	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Pimephales promelas		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
6	alcool benzylique	100-51-6	202-859-9
CL50		460	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Pimephales promelas		
Méthode	EPA OPP 72-1		
Source	ECHA		

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	citral	5392-40-5	226-394-6
CE50		6,8	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	79/831/EEC		
Source	ECHA		
2	éthanol	64-17-5	200-578-6
CE50		5012	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Ceriodaphnia dubia		
Méthode	ASTM Standard E 729-80		
Source	ECHA		
3	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
CE50		1350	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Source	ECHA		
4	(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5	227-813-5
CE50		0,36	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
5	alcool benzylique	100-51-6	202-859-9
CE50		230	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (chronique)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
NOEC		9,6	mg/l
Durée d'exposition		9	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Source	ECHA		
2	alcool benzylique	100-51-6	202-859-9
NOEC		51	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		

Nom commercial : Duftstoff Bazooka**Code produit:** 216999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 27.11.2020**Région:** FR

Méthode	OECD 211
Source	ECHA

Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'isopentyle	123-92-2	204-662-3
ErC50	>	100	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
2	citral	5392-40-5	226-394-6
CE50		103,8	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	DIN 38412		
Source	ECHA		
3	éthanol	64-17-5	200-578-6
CE50		275	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Chlorella vulgaris		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
4	alcool benzylique	100-51-6	202-859-9
CE50		500	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	alcool benzylique	100-51-6	202-859-9
NOEC		31072	mg/l
Durée d'exposition		72	
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECDIN		

Toxicité sur bactéries
Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	citral	5392-40-5	226-394-6
Type	BSB		
Valeur	>	90	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	92/69/EEC, C.4-C		
Source	ECHA		
2	éthanol	64-17-5	200-578-6
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur	env.	84	%
Durée		20	jour(s)
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
3	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
Source	ECHA		

Nom commercial : Duftstoff Bazooka**Code produit:** 216999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 27.11.2020**Région:** FR

Évaluation	facilement biodégradable		
4	alcool benzylique	100-51-6	202-859-9
Type	BOD du ThOD		
Valeur	92	- 96	%
Durée		14	jour(s)
Méthode	OCDE 301 C		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	citral	5392-40-5	226-394-6
log Pow		2,76	
Température de référence		25	°C
Méthode	OCDE 107		
Source	ECHA		
2	éthanol	64-17-5	200-578-6
log Pow		-0,35	
Température de référence		24	°C
concerne	pH 7,4		
Méthode	OCDE 107		
Source	ECHA		
3	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
log Pow		6,8	
Température de référence		25	°C
Source	ECHA		
4	alcool benzylique	100-51-6	202-859-9
log Pow		1,05	
Température de référence		20	°C
Source	ECHA		

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Évaluation PBT	Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT.
Évaluation vPvB	Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations
Éviter le rejet du produit dans les cours d'eau ou dans les égouts. Ne pas déposer le produit sur une décharge publique.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit

Nom commercial : Duftstoff Bazooka**Code produit:** 216999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 27.11.2020**Région:** FR

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Transport ADR/RID/ADN**

Classe	3
Code de classification	F1
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN1266
Nom technique	PRODUITS POUR PARFUMERIE
Code de restriction en tunnels	E
Étiquette	3
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.2 Transport IMDG

Classe	3
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN1266
Nom et description	PERFUMERY PRODUCTS
Sources de danger	(R)-p-mentha-1,8-diene
EmS	F-E, S-D
Étiquettes	3
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe	3
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN1266
Nom et description	Perfumery products
Étiquettes	3

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements UE**

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

Nom commercial : Duftstoff Bazooka**Code produit:** 216999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 27.11.2020**Région:** FR

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .

N° 3, 40

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :

E2, P5c

Si les propriétés de la substance/produit donnent lieu à plusieurs classifications, on applique, aux fins du Règlement 2012/18/UE, les seuils les plus bas fixés dans la partie 1 ou dans la partie 2 de l'annexe I.

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

Observer les restrictions d'emploi d'après les réglementations nationales tels que pour les jeunes ou les travailleuses mères (enceintes et allaitante)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances et mélanges ((CE) No

Nom commercial : Duftstoff Bazooka**Code produit:** 216999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 27.11.2020**Région:** FR

1272/2008, Annexe VI)

C

Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères. Dans ces cas-là, le fournisseur doit préciser sur l'étiquette si la substance est un isomère spécifique ou un mélange d'isomères.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 769555